



UTILISATION DES TERRAINS

POUR L'ENTRAÎNEMENT DES ÉQUIPES DE JEUNES

En plus des heures nécessaires à leurs activités de compétition en ligues, les équipes juvéniles devraient bénéficier pour leurs séances d'entraînement d'heures d'utilisation de terrains selon les normes suivantes :

Catégorie AAA	1 fois semaine : 1 terrain régulier complet 2 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Catégorie AA	2 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Catégorie A	1 fois semaine : ½ terrain régulier	60 minutes
« Soccer à 7 »	1 fois semaine : ½ terrain de soccer à 7	60 minutes